

Master Foncier

La formation a pour objectif de donner aux étudiants une **formation approfondie en foncier et en droit**, tout en leur apportant une formation solide dans les **domaines scientifiques de la géomatique** ainsi qu'en **aménagement et urbanisme**. Il s'agit de former des professionnels du droit rompus et **ouverts à la pluridisciplinarité** et en capacité de **traiter, de manière cohérente, l'ensemble des problèmes qui se présentent dans le cadre des opérations d'aménagement** (topographie, bornage, droit des biens, urbanisme, droit de l'urbanisme).



Objectifs

A l'issue de la formation, les diplômés doivent être **aptés à concevoir et à conduire des projets** qui comportent nécessairement une **dimension urbaine et environnementale**, mais aussi une **dimension scientifique forte**. L'objectif est aussi de faire évoluer les pratiques, notamment de la profession de géomètre-expert, en **apportant des connaissances** et des **compétences nouvelles**.

Le principal secteur d'emploi visé est la **profession de géomètre-expert**, profession libérale dont l'activité est encadrée par la loi.

Contenu de la formation

Les modalités d'évaluation au sein du master sont multiples : **examens écrits et oraux, TD notés, projets, rapports, posters, carnet de voyage, ...**

Stages

La formation prévoit des **stages obligatoires en milieux professionnels** pour acquérir de l'expérience et se confronter au monde de l'entreprise tant en première année qu'en deuxième année.

En Master 1, le stage est d'une durée de **8 semaines**.

En Master 2, le stage est d'une durée de **5 mois**. Celui-ci consiste notamment en la **rédaction d'un mémoire de fin d'études** au sein d'une structure d'accueil sur un sujet mêlant à la fois dynamique de recherche académique et confrontation aux besoins professionnels.

Programme

La formation aborde un certain nombre d'enseignements en **droit, foncier**, mais également dans les domaines scientifiques de la **géomatique** ainsi qu'en **aménagement** et **urbanisme**.

Pour davantage de détails sur le programme, retrouvez plus d'informations en cliquant [ici](#)

Débouchés

Le Master « Identification, Aménagement et Gestion du Foncier » permet d'obtenir une **formation approfondie en droit, en aménagement et en urbanisme**, tout en offrant une formation **solide dans les domaines scientifiques liés à la mesure de la forme et du relief de la terre**(topographie, lasergrammétrie, photogrammétrie, géodésie, ...). Il permet ainsi aux diplômés, grâce à cette formation pluridisciplinaire, de **s'adapter par la suite aux différents professionnels** rencontrés dans les milieux du foncier, de l'aménagement et de l'urbanisme (juristes, urbanistes, géomètres, bureaux d'études, collectivités, ...) ainsi qu'aux **évolutions tant juridiques, techniques que technologiques** (scanner, drone, BIM...).

Plus concrètement, après l'obtention de leur diplôme, les étudiants en master deviennent **géomètre-expert** (actuellement après réussite de l'examen spécifique du **DPLG** mais pour lequel seule la soutenance d'un mémoire avec questionnements sur le référentiel métier est requise), **géomètre, géomètre-topographe, chargé de projets ou responsable d'un service d'urbanisme dans une collectivité, etc.**

Retrouvez en cliquant [ici](#), une étude relevant ce que sont devenus nos étudiants

Public et prérequis

Le Master 1 est **accessible sur dossier puis oral de motivation**:

aux titulaires d'une **licence de droit, de géographie, d'aménagement, d'urbanisme** ou encore d'**immobilier** ou dont le niveau juridique et/ou scientifique sera jugé suffisant;
aux titulaires d'une **licence professionnelle dans les domaines de l'aménagement, du foncier, de la topographie ou de la géomatique**.

Le Master 2 est accessible:

aux **titulaires du Master 1**;
à toute personne **titulaire d'un master 1** dont le niveau juridique et scientifique sera jugé suffisant (étude du dossier et oral d'entretien).

Coût de la formation

Les droits d'inscription sont **déterminés chaque année par arrêté ministériel**.

A titre d'exemple, pour la rentrée 2023-2024, les frais de scolarité pour les **étudiants ressortissants de l'Union Européenne étaient de 463€ pour les non-boursiers et 220€ pour les boursiers**. Quant aux étudiants **non ressortissants de l'Union Européenne, les frais s'élèvent à 1885€*** sauf pour les **anciens élèves de l'INP-HB** pour qui les frais sont à hauteur de 463€.

**Concerne les étudiants entrés dans l'enseignement supérieur français à partir de l'année 2019/20. Pour les étudiants entrés dans l'enseignement supérieur français avant la rentrée 2019 ou domiciliés fiscalement en France depuis au moins 2 ans au 1er janvier 2021, les frais sont de 463€.*

Concerne les étudiants entrés dans l'enseignement supérieur français à partir de l'année 2023-2024.

Les Maquettes d'enseignement

Maquette du Master Foncier

M1				
	Intitulé	Crédits	Code	Matière
1 ^{er} semestre	Droit 1	12	US4322	Droit de l'urbanisme
			USGT3Z	Droit des obligations
			USGTIN	Droit des biens
			US431D	Droit administratif
	Culture générale	8	USGT1D	Introduction au droit
			USGT42	Anglais
			USGT48	Communication
			USGT1F	Culture scientifique et professionnelle
	Géomatique	10	USGT40	Topographie 1
			USGT41	Géodésie
2 nd semestre	Droit 2	3	USGT45	Droit des contrats spéciaux
			USGT19	Droit de l'environnement
			US4324	Droit des propriétés publiques et expropriation
	Foncier	3	USGT43	Publicité foncière
			USGT1R	Cadaastre
			USGT44	Délimitation 1
	Aménagement 1	6	USGT46	Géographie rurale
			USGT1S	Aménagement et urbanisme
			US432A	Atelier et voyage d'urbanisme
	Aménagement 2	4	USGT47	Projet d'aménagement et SIG
			US4326	VRD
	Stage	14	UAGT08	Stage en entreprise et rapport
		60		845

M2				
	Intitulé	Crédits	Code	Matière
1 ^{er} semestre	Foncier public	4	US432B	Droit de l'aménagement
			USGT4A	Droit de la commande publique
			USGT4N	Fonctionnement des collectivités p
	Foncier privé	4	USGT49	Droit de la construction
			USGT4K	Bornage et délimitation 2
	Géomatique 2	6	USGT4B	Imagerie
			US4333	Modélisation des données du bâtin
			USGT4M	Télédétection pour le foncier
			USGT4C	Topographie 2
	Immobilier	6	US4320	Copropriété et division en volumes
			USGT4J	Diagnostics
US4330			Expertise et estimation immobilière	
USGT0G			Gestion et entremise immobilière	
Mise en situation professionnelle	6	USGT4Q	Initiation à la recherche	
		UAGT02	Projet pré-professionnel	
Problématiques professionnelles	4	USGT4H	Problématiques foncières internationa	
		US4337	Urbanisme approfondi	
		USGT4L	Vie et gestion de l'entreprise	
2 nd semestre	Stage et mémoire	30		Stage de fin d'études et mémoire
		60		

Télécharger la brochure

Durée du master foncier

2
ans

Nombre d'étudiants par promotion

16

Contacts

Elisabeth Botrel

Responsable du master

elisabeth.botrel@lecnam.net

Laurent Chrétien

Service Scolarité

admission.esgt@cnam.fr